

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 Avril 2014

**Présents** : Flore THEROND – Pascal FRAZZONI, - Patrick BOSC –Marie-Aude SAINT-PIERRE, Rolland MEJEAN, Lydie COUDERC, Marthe PEDULLA, Gaspard PICANDET, Guillaume BELLATON, Claude BEAU,

**Absents ayant donné procuration** : - Marie BOUCHE à Marthe PEDULLA

**Secrétaire de séance** : Claude BEAU

Après avoir salué l'assemblée, Madame le Maire propose d'examiner l'ordre du jour  
Elle demande au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour la question suivante :  
Désignation des Membres délégués à la Commission des Impôts  
Approuvé à l'unanimité

### **Désignation des Membres délégués à la Commission des Impôts**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques sollicitant la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs suite aux récentes élections municipales. Il y a lieu de désigner 12 personnes titulaires et 12 personnes suppléantes. Cette liste ne sera définitive qu'après consultation des intéressés et acceptation de leur part d'y figurer.

Elle propose les personnes suivantes :

	<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
<u>AGRICULTEURS</u>	Mr RIVES André Mr VERGELYS Serge Mr MOUNIER Thierry	Mr BEAU Claude Mr ARRAGON Pierre Mr BOULET Christian
<u>ARTISANS – COMMERCANTS</u>	Mr FIRMIN Hervé Mr MARTIN Samuel	Mr MALIVERNEY Christian Mr VEYSSADE David
<u>PROPRIETAIRES DE BOIS</u>	Mr BOULET Gérard	Mme ALMERAS Hélène
<u>HABITANTS A L'EXTERIEUR</u> <u>DE LA COMMUNE :</u>	Mr MOLINES J.Paul	Mr MEJEAN Rolland
<u>DIVERS :</u>	Mme BRESSIEUX Delphine Mme DESSAILLEN Aimée Mr MEJEAN Serge Mr PLANTIER Jean Mr HIERLE Daniel	Mr MEJEAN Patrick Mr ST-PIERRE Paul Mr FILBAS J. François Mr HAYART Jérémy Mr BENOIT Vincent

Approuvé à l'unanimité

### **Indemnités Maire, Adjointes et Conseiller municipal avec délégation**

Il y a lieu de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, des adjoints et du conseiller municipal avec délégation. Elle rappelle que le nombre des adjoints est fixé à 3 conformément à la délibération N° DE 2014\_027 du 29 Mars écoulé et indique qu'il y a lieu de donner délégation à un conseiller municipal pour assumer les missions suivantes : Agriculture, Environnement et voirie.

Mme le Maire propose de fixer ce montant à 17 % de l'indice brut 1015 à laquelle sera rajouté 50 % au titre de la Commune touristique.

En ce qui concerne les adjoints et le conseiller municipal délégataire, elle propose de fixer le montant à 4.95 % de l'indice 1015 à laquelle sera rajouté 50 % au titre de la Commune touristique.

Approuvé à l'unanimité

### **Délégation consentie au Maire**

En vue de faciliter la bonne marche de l'administration Communale, il y a intérêt à donner à Mme le Maire une partie des délégations prévues par l'article L 2122-22 du CGCT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de déléguer les pouvoirs suivants :

- Affectation des propriétés communales, tarifs des droits de voirie de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, réalisation des emprunts dans les limites fixées par le Conseil Municipal, préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, conclusion et révision de louage de choses, contrats d'assurance, régies comptables, délivrance de concessions dans les cimetières, acceptation des dons et legs, rémunérations et règlement des frais honoraires des avocats, notaires, huissier de justices, l'aliénation de biens mobiliers jusqu'à 4600 €, les droits de préemption, intenter les actions en justice, règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules communaux, réalisations de lignes de trésorerie.

Approuvé à l'unanimité

### **Désignation des délégués dans les Commissions suivantes :**

- **Syndicat Mixte des Eaux Minérales de Quézac et d'Ispagnac (SMEMOI)**

#### **Ont été désignés :**

Membres titulaires : Flore THEROND, Patrick BOSC, Guillaume BELLATON

Membres suppléants : Lydie COUDERC, Gaspard PICANDET, Rolland MEJEAN

Approuvé à l'unanimité

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

#### **Ont été désignés :**

Flore THEROND, Marie-Aude SAINT-PIERRE, Marthe PEDULLA,

Gaspard PICANDET

Approuvé à l'unanimité

- **Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement de la Lozère (SDEE)**

- **Ont été désignés :**

- Pascal FRAZZONI, Patrick BOSC

Approuvé à l'unanimité

- **Ecole Départementale de Musique de la Lozère (EDML)**

- **Ont été désignés :**

- Gaspard PICANDET, Lydie COUDERC

Approuvé à l'unanimité

- **SIAEP du Sauveterre**
- **Ont été désignés :**
- Claude BEAU, Rolland MEJEAN  
Approuvé à l'unanimité
  
- **SIAEP du Méjean**
- **Ont été désignés :**
- Claude BEAU, Rolland MEJEAN  
Approuvé à l'unanimité
  
- **Syndicat Intercommunal de Collecte et de Tri des Ordures Ménagères (SICTOM)**
- **Ont été désignés :**
- Membres titulaires : Pascal FRAZZONI , Patrick BOSC
- Membres suppléants : Rolland MEJEAN, Marie-Aude SAINT-PIERRE
  
- **Syndicat Mixte du Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses**
- **Ont été désignés :**
- Membre titulaire : Guillaume BELLATON ,
- Membre suppléant : Flore THEROND  
Approuvé à l'unanimité
  
- **Office du Tourisme de Sainte-Enimie (OTSI)**
- **Ont été désignés :**
- Marie-Aude SAINT-PIERRE, Guillaume BELLATON, Patrick BOSC  
Approuvé à l'unanimité
  
- **Commission d'Appel d'Offre**
- **Ont été désignés :**
- Membres titulaires : Flore THEROND, Patrick BOSC, Gaspard PICANDET, Claude BEAU
- Membres suppléants : Pascal FRAZZONI, Rolland MEJEAN, Marie-Aude SAINT-PIERRE  
Approuvé à l'unanimité
  
- **Syndicat Intercommunal AGEDI**
- **A été désigné :**
- Gaspard PICANDET  
Approuvé à l'unanimité
  
- **Correspondant défense**
- **A été désigné :**
- Rolland MEJEAN  
Approuvé à l'unanimité

### **Contrats saisonniers du Village de Gîtes de Blajoux :**

Comme chaque année, il y a lieu de prévoir des contrats saisonniers pour l'entretien du Village de gîtes de Blajoux comme suit :

- 1 contrat allant du mois d'avril à la fin du mois de septembre pour faire face aux besoins du village (remise en état, entretien des gîtes, ) rémunéré au prorata du nombre d'heures effectuées.

2 contrats pour effectuer le ménage des gîtes chaque samedi (jour de départ des locataires) de la saison estivale, juillet, août rémunérés au prorata du nombre d'heures effectuées soit environ 8 h hebdomadaires.

Approuvé à l'unanimité

### **Création de comités de Hameaux**

Madame le Maire propose la création d'un Comité de Hameaux afin que chaque hameau soit représenté. Elle désignera les personnes qui accepteront pour chaque hameau, en lien avec le Conseil Municipal d'informer des doléances ou des besoins des habitants de leur hameau. A ces fins, un courrier sera adressé aux personnes susceptibles de représenter les hameaux de Fayet, La Rochette, Bieisses, Le Chambonnet, Le Buisson. Elle propose de confier à Madame SAINT-PIERRE Marie-Aude 3<sup>ème</sup> Adjointe, l'animation dudit comité

Approuvé à l'unanimité

### **Création d'un conseil d'enfants et de jeunes**

Madame le Maire rappelle la tentative de création d'un Conseil d'enfants lors du dernier mandat. Elle propose de remettre en place un conseil d'enfants et de jeunes de 8 à 25 ans. Elle indique qu'il y a lieu de recenser le nombre d'enfants et de jeunes intéressés par ce conseil et qu'en fonction du nombre de candidats, il pourra être installé un conseil d'enfants et un conseil de jeunes.

Approuvé à l'unanimité

### **Vote des 4 Taxes 2014**

Les taux des 4 taxes pour 2014 sont les suivants :

- Taxe d'Habitation :	7.87 %
- Taxe sur les Propriétés Bâties :	6.41 %
- Taxe sur les propriétés non Bâties :	118.12 %
- CFE :	16.15 %

Ils sont identiques à ceux votés pour l'exercice 2013

### **Questions diverses**

#### **- Etude Office National des Forêts**

Une étude sur le futur plan de gestion de la Forêt Domaniale des Gorges du Tarn est actuellement menée par l'Office National des Forêts. Cette forêt se situant en partie sur la commune, il est proposé à celle-ci de s'associer à ladite étude. Des réunions seront proposées avec l'ensemble des collectivités qui se seront déclarées intéressées. Madame le Maire propose de confier le suivi de ce dossier à Mr MEJEAN Rolland.

**- Consultation pour la conclusion d'un nouveau contrat cadre pour la couverture des risques statutaires**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier du Centre de Gestion informant que le contrat groupe d'assurance statutaire auquel la commune adhère arrive à échéance au 31 Décembre 2014. Un nouveau contrat sera mis en place à compter du 15 Janvier pour une durée de 4 ans. Le Centre de Gestion se propose de lancer un appel à candidature afin que chacun puisse bénéficier d'avantages similaires voire supérieurs et ainsi profiter du meilleur rapport qualité/coût possible.

**Plantation des arbres des conseillers municipaux**

Comme le veut la tradition, après chaque élection municipale, un arbre est planté en l'honneur des nouveaux élus.

Cet événement aura lieu le Dimanche 20 Avril dont voici le programme

A 17 h 00 : Plantation d'un arbre à Blajoux

A 18 h 00 : Plantation d'un arbre à Quézac

A 18 h 30 : Buffet offert à toute la population à la Salle des fêtes de Quézac

**Chasse à l'œuf de Pâques :**

Mme Lydie COUDERC propose d'organiser une chasse à l'œuf le dimanche 20 Avril 2014 à 10 h 30 avec tous les enfants de la commune. Une invitation sera envoyée à chaque enfant.

Cette action sera mise en œuvre conjointement par Mme COUDERC et Mr PICANDET.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette initiative.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.